



**Paroisse St Jean-Baptiste
Chaumont – Brottes
Chamarandes - Choignes**

N° 408 - AVRIL 2026

Mort, où est ta victoire ?

Depuis bientôt deux millénaires, au moment où la nature se réveille, les chrétiens célèbrent Pâques. Même s'il nous faut nous souvenir des épreuves et de la mort de Jésus pour célébrer sa résurrection, c'est pour nous une fête marquée par la joie profonde de la vie qui l'emporte sur la mort.

Mais si nous nous mettons à la place des disciples de Jésus, nous pourrions peut-être nous faire une idée des épreuves qu'ils ont eu à traverser au moment où leur maître a été crucifié.

Nous sommes, nous aussi, confrontés à des difficultés dans nos vies. Peut-être avons-nous même l'impression que la mort et les forces du chaos sont en train de l'emporter à grande échelle. Ça peut être très angoissant, d'autant que nous pouvons nous sentir démunis face à des puissances qui nous dépassent.

Mais comme Jésus avait donné à ses disciples des paroles et des signes pour leur permettre de tenir dans l'épreuve et accueillir sa résurrection — aussi incroyable soit-elle — nous pouvons faire confiance à Dieu pour nous donner ce dont nous avons besoin pour traverser les difficultés de notre temps jusqu'à ce que la vie et l'amour l'emporte enfin.

N'attendons pas forcément des signes extraordinaires et éclatants mais comptons sur la constance de sa présence discrète dans nos vies et la fidélité de la confiance qu'il nous fait pour participer à son œuvre de bonté.

Que la joie de Pâques nous donne la force d'agir ensemble pour le bien !

Père Stéphane Bredelet, curé

Recevez les nouvelles paroissiales en vous
inscrivant sur le groupe whatsapp dédié :



HORAIRES DE LA PAROISSE SAINT JEAN BAPTISTE

Messes dominicales : samedi 18h00 et dimanche à 10h30

Messes en semaines : 8h45 mardi et jeudi (chapelle du centre paroissial)

18h15 lundi, mercredi et vendredi (chapelle du centre paroissial)

10h samedi (chapelle de l'hôpital)

Permanences d'accueil : du lundi au jeudi 16h30-18h30

Adoration eucharistique : jeudi 20h-21h à la chapelle du centre paroissial

Confessions : samedi 11h-12h à la chapelle du centre paroissial

Agenda des messes dominicales et fêtes

| | | |
|-----------------------------------|----------------|--|
| Mardi saint | mardi 31/03 | 18h : messe chrismale à Fayl-Billot |
| Jeudi saint Cène du Seigneur | jeudi 2/04 | 18h30 : messe à Montsaon 19h : messe à Notre-Dame |
| Vendredi saint | vendredi 03/04 | 15h : chemin de croix à la basilique 18h30 : office de la Passion à Montsaon 19h : office de la Passion à Notre-Dame |
| Pâques | samedi 4/04 | 21h : vigile pascale à Notre-Dame (baptêmes de Claire, Justine, Lucas, Emy, Pauline, Cécile Indrabai) et à Brethenay |
| | dimanche 5/04 | 10h30 : messes à St Jean, à Buxières et à Crenay |
| 2 ^e dimanche de Pâques | samedi 11/04 | 18h30 : messes St Jean et à Sarcicourt |
| | dimanche 12/04 | 10h30 : messes à Notre-Dame et à Foulain |
| 3 ^e dimanche de Pâques | samedi 18/04 | 18h30 : messe à Notre-Dame |
| | dimanche 19/04 | 10h30 : messes à St Jean et à Laharmand |
| 4 ^e dimanche de Pâques | samedi 25/04 | 18h30 : messe à Saint Jean et à Jonchery |
| | dimanche 26/04 | 10h30 : messes à Notre-Dame (sacrement des malades) et à Luzy |
| 5 ^e dimanche de Pâques | samedi 2/05 | 18h30 : messe à Notre-Dame |
| | dimanche 3/05 | 10h30 : messes à St Jean et à Riaucourt |

NB : la messe du mercredi 22 avril aura lieu à 19h à la chapelle, et non à 18h15

Partage d'évangile pendant la messe

Un temps d'accueil pour les plus petits (3 à 6 ans) est désormais proposé tous les dimanches pendant la liturgie de la Parole (lectures et homélie).

Informations paroissiales

Sacrement des malades

Rappel : la paroisse propose à ceux et celles qui le souhaitent de recevoir le sacrement des malades le dimanche 26 avril pendant la messe de 10h30 à Notre-Dame. Il est également possible de demander à être emmené à la messe ou à recevoir la communion à domicile si vous ne pouvez pas vous déplacer. Pour vous inscrire à ces propositions, contacter la paroisse : 03.25.03.05.48 – paroisse.chaumont@catho52.fr

Rencontres de catéchèse

Pour les enfants en âge scolaire,
au centre paroissial de Chaumont

Groupe du mardi (18h-19h30) :

7 et 28 avril

Groupe du mercredi (10h-11h30) :

8 et 29 avril

Groupe du vendredi (17h30-19h) :

vendredi 10 et jeudi 30 avril

Rencontre d'éveil à la foi

Pour les enfants de 3 à 7 ans et leurs
parents au centre paroissial de Chaumont

dimanche 26 avril de 16h à 18h

“Ascension et Pentecôte”

Rencontres d'aumônerie

Pour les jeunes en âge collège et lycée,
au centre paroissial de Chaumont

Lycéens : vendredi 10/04 de 18h30 à 22h

Collégiens : samedi 11/04 de 10h à 13h30

Groupe de jeunes pros et étudiants

Prochaine rencontre mercredi 22 avril :
messe à 19h puis temps de partage autour
d'un repas.

Mouvement des chrétiens retraités (MCR)

Prochaines rencontres à 15h au centre
paroissial : lundi 6 avril et lundi 4 mai

Rencontres du catéchuménat adultes

(pour ceux qui souhaitent se préparer au baptême, à la communion ou à la confirmation)

Mardis 7 et 21 avril et 2 mai à 20h30 au centre paroissial

Samedis 11 et 25 avril de 14h à 16h au centre paroissial

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Marie-Ange Leclerc – 06.18.64.56.40

Journée de formation diocésaine Intelligence artificielle, un défi humain et chrétien : quel discernement ?

Samedi 11 avril, de 9h30 à 16h30

à la maison Ste Claire (rue des chalets)
avec Matthieu Guillermin, maître de
conférence à l'université catholique de
Lyon – repas tiré du sac.

Assemblée générale de la paroisse

Mercredi 27 mai à 20h

Pour échanger, avancer ensemble, faire
communauté... Plus d'informations à
venir mais vous pouvez déjà noter la
date et réserver votre soirée !




Festi'Foi : 8, 9 et 10 mai

« Vie et joie pour toi qui cherches Dieu ! »

Vous l'avez déjà noté dans vos agendas : le Festi'Foi 52, festival diocésain, se tiendra à Chaumont du 8 au 10 mai 2026 ! Un rendez-vous diocésain à ne pas manquer qui rassemblera tous ceux qui auront envie de se retrouver, de découvrir la joie d'être chrétien et le dynamisme du diocèse. Toutes les infos sur les tracts au fond de l'église.

Quelques questions d'argent...

« L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole sortant de la bouche de DIEU. »



Monsieur l'curé,
qui vous donne les sous
pour vivre ?

Tes parents
peut-être ?

Mais dans ce monde la parole de Dieu ne nourrit son homme que grâce à votre générosité.

L'Église catholique en France, avec ses évêques, ses prêtres, ses salariés, ne vit que grâce aux dons des fidèles. Elle ne reçoit aucune subvention, ni de l'état, ni du Vatican. À part quelques postes très techniques et à grandes responsabilités, les salaires versés aux évêques, aux prêtres et aux salariés sont proches du salaire minimum en France.

Il existe plusieurs manières de faire preuve de votre soutien à l'Église et de votre générosité à l'égard des acteurs pastoraux.

- Le **Denier de l'Église** que vous êtes invités à verser régulièrement correspondrait pour d'autres communautés à une sorte d'adhésion en fonction de votre implication et de vos moyens. Ce type de participation donne droit à des réductions fiscales.

- Une autre manière de contribuer à la vie du diocèse et de votre paroisse est de donner aux quêtes faites durant certaines célébrations.

- On peut aussi demander à ce qu'une **messe** soit célébrée à une intention particulière et faire une **offrande** libre. Les messes peuvent être célébrées à l'intention des morts mais aussi des vivants. À titre indicatif, on propose la somme de 18 euros comme offrande pour une messe, partout en France.

Les curés célèbrent habituellement des messes « à l'intention du peuple » à chaque eucharistique dominicale. Les intentions annoncées à ces messes sont donc célébrées aux autres messes, en semaine.

- Enfin, il existe une tradition ancienne qui propose de faire une **offrande** à l'occasion des célébrations particulières que sont les **baptêmes**, les **mariages** et les **obsèques**. Ce sont des offrandes **libres**, là encore à ajuster en fonction de vos moyens.

À titre indicatif, notre diocèse propose les offrandes suivantes :

- Pour un baptême une somme comprise entre 50 à 100 euros.
- Pour les mariages une somme allant de 150 à 300 euros.
- Pour les obsèques une somme de 190 euros.

La somme de 18 euros est prélevée sur les offrandes faites à l'occasion d'un mariage ou d'obsèques pour célébrer une messe à l'intention des nouveaux époux et des défunts. Le reste est divisé en deux parts égales, pour la paroisse et pour le diocèse.